RDR
Rassemblement pour le Retour des Réfugiés et la Démocratie au Rwanda
Rally for the Return of Refugees and Democracy in Rwanda
Ihuliro Liharanira Itahuka ry'Impunzi na Demokarasi mu Rwanda

COMITÉ EXÉCUTIF

Pour un Peuple Reconcilié dans un Etat de droit - For a Reconcilied People in a Rule of Law
Duharanire Ubwiyunge bw'Abanyarwanda mu Gihugu cyubahiriza Amategeko

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NO. 8/2001

LE RDR CONDAMNE L'EXPLOITATION DU GÉNOCIDE RWANDAIS DE 1994 À DES FINS POLITIQUES

Le RDR dénonce et condamne l'exploitation politique du génocide rwandais de 1994 par le général Paul Kagamé pour éliminer toute opposition politique à son régime tyrannique ou justifier les crimes commis par sa milice, l'Armée Patriotique Rwandaise (APR), au Rwanda depuis octobre 1994 et au Congo-Kinshasa (RDC) depuis août 1996. Cette exploitation se manifeste par:

a) des listes arbitraires de suspects génocidaires de la première catégorie

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) publia en janvier 1994 une liste de 210 personnes à être tuées par l'APR et beaucoup d'entre elles (Felicien Gatabazi, dirigeant du parti PSD, Martin Bucyana, Président du parti CDR, etc.) ont été effectivement tuées par des présumés escadrons de la mort du FPR avant avril 1994. D'autres ont été tuées plus tard. L'assassinat du Président Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994 déclencha le génocide. Après sa prise du pouvoir en juillet 1994, le régime dictatorial du FPR publia dans le *Journal officiel* du 30 novembre 1996 une liste de 1946 noms de prétendus suspects génocidaires de la catégorie 1. Une seconde version de la liste avec 2133 noms est sortie en janvier 2000. Par rapport à la liste initiale, 643 noms avaient été retirés et remplacés par 830 nouveaux noms. Une troisième version de la liste avec 2898 noms est sortie en avril 2001. Le gouvernement rwandais ajuste régulièrement sa liste aux changements dans l'arène politique rwandaise pour supprimer toute opposition politique à sa dictature et à sa mauvaise gouvernance. Le génocide des Tutsi est devenu une arme politique exploitée par le FPR pour disqualifier toute personne ou tout parti politique (allié ou de l'opposition) qui conteste ses options politiques ou son leadership.

Voici quelques exemples illustrant l'exploitation politique du génocide rwandais par le FPR. On trouve sur ces listes les anciens collaborateurs du FPR qui l'ont quitté et se sont exilés (Pierre-Célestin Rwigema, ministre de l'enseignement de juillet 1994 à août 1995 et Premier Ministre d'août 1995 à janvier 2000, le général Léonidas Rusatira, ex-officier de l'APR, Barahinyura Shyirambere Jean, ex-Commissaire du FPR à la documentation, etc.) ou des personnes décédées (Président Juvénal Habyarimana, Pasteur Musabe (assassiné au Caméroun), etc.). L'évêque catholique Augustin Misago, jugé au Rwanda et trouvé innocent en 2000, apparaît encore sur la nouvelle liste. Par contre, les personnes qui étaient sur les vieilles listes et dont la loyauté au service du FPR n'est plus questionnée ont été rayées de la nouvelle liste (Boniface Rucagu, Préfet de Ruhengeri, etc.) ou y sont maintenus pour chantage ultérieur. Le gouvernement rwandais utilise souvent le génocide des Tutsi pour porter de fausses accusations criminelles contre la personne dont il cherche l'extradition au Rwanda.

b) Le refus d'aide et de sépulture digne aux victimes non tutsies et à certaines victimes tutsies

Depuis 1995, au 7 avril de chaque année, le gouvernement rwandais récupère les restes des victimes Tutsis dans certains sites de massacres et réserve, pour une période indéterminée, d'autres sites de massacres pour ses cérémonies futures de commémoration du génocide. Une partie de ces restes est

info@rdrwanda.org
http://www.rdrwanda.org

Victoire Ingabire, President
Postbus 3124
2280 GC, Rijswijk, Netherlands
Phone/Fax : 00-31-180633822

Emmanuel Nyemera, Vice-President
Case Postale 5352, Succursale B
Montréal, Canada, H3B 4P1
Phone : 00-514-340 0618

Le RDR est membre de la coalition Union des Forces Démocratiques Rwandaises (UFDR)

envoyée par les autorités aux musées pour y être exposées aux visiteurs pendant que d'autres reçoivent une sépulture digne. Les Hutus ou Twas victimes de massacres et d'atrocités commis par l'APR, les Interahamwe ou d'autres milices ne sont pas reconnus par les autorités et une sépulture digne leur est refusée. Aucune assistance n'est fournie aux survivants Hutus ou Twas. Seuls quelques Tutsi ont droit au deuil, à une sépulture digne et aux aides. D'autres victimes et survivants rwandais n'ont pas ces droits; le gouvernement actuel leur refuse l'aide et la justice ne leur est pas rendue.

c) La culpabilisation de la communauté internationale

Pour attirer la compassion de l'opinion mondiale et bénéficier de l'impunité de leurs crimes, les dirigeants du FPR reprochent à la communauté internationale de n'avoir pas empêché le génocide rwandais de 1994 et présentent leur régime dictatorial comme le régime politique des rescapés du génocide. Or, craignant qu'une force armée onusienne ne leur empêche de prendre le pouvoir au Rwanda par la force, les dirigeants du FPR ont intimé à l'ONU de rester en dehors de la guerre au Rwanda durant le génocide de 1994. Le 13 mai 1994, Denis Polisi, alors adjoint du vice-président du FPR, déclara à la BBC que « *Si la force (de l'ONU) vient s'interposer entre les deux belligérents il sera traité comme une force ennemie et sera attaquée*». Selon le journal britannique *The Guardian* du 23 mai 1994, Théogène Rudasingwa, alors secrétaire général du FPR, déclara à une conférence de presse à Nairobi que « *Les Africains savent ce dont ils ont besoin. Nous n'acceptons pas qu'une force étrangère puisse venir au Rwanda et établir la loi et l'ordre*». En fait, les actions et déclarations du FPR incitèrent beaucoup de pays à ne pas fournir de troupes à la Mission de l'ONU au Rwanda durant le génocide de 1994. Le Général Paul Kagamé se vante d'avoir arrêté le génocide et entretient le spectre d'un second génocide pour se présenter comme un héros légendaire, sauveur et protecteur des Tutsi de la solution finale. Il exploite le génocide rwandais non seulement pour justifier la répression brutale de l'opposition politique et l'invasion de la R.D. Congo par son armée APR mais aussi pour faire peur aux Tutsi et les intimider afin qu'ils se soumettent à sa volonté.

Pour restaurer une paix durable au Rwanda et dans la région des Grands Lacs, le RDR demande :

♦ à tous les gouvernements de rejeter et de ne pas légitimer les listes de présumés génocidaires émis par le gouvernement rwandais, de mener leurs propres enquêtes indépendantes et de transférer les éventuels suspects au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) ou de les juger eux-mêmes au lieu de les envoyer à une mort certaine au Rwanda.

♦ au Secrétaire Général et au Président du Conseil de sécurité de l'ONU, au Procureur en chef du TPIR, à tous les pays et organismes de défense des droits humains, de prendre toutes les mesures nécessaires pour traduire aussi en justice les dirigeants du FPR/APR responsables des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et actes de génocide commis au Rwanda et en RDC.

♦à l'ONU, l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Union Européenne et aux grandes puissances d'organiser une Conférence Internationale sur la Paix et la Sécurité dans les Grands Lacs où les différents gouvernements de la région et leurs oppositions politiques seront invités pour trouver des solutions politiques à leurs conflits par le dialogue et la négociation.

Fait à Montréal le 15 mai 2001
Pour le RDR

Emmanuel Nyemera, Ph.D.
Vice-Président